NOTE XVI.

DESCRIPTION DE TROIS ESPÈCES NOUVELLES DU GENRE OÏDES, WEBER (COLÉOPTÈRES PHYTOPHAGES)

PAR

ANT. DUVIVIER.

---

1. *Oïdes violaceipennis*, nov. spec.

Convexe, ovalaire. — Antennes, thorax, cuisses (sauf l'extrémité des intermédiaires et des postérieures), et les quatre derniers segments de l'abdomen testacés; tête, écusson, poitrine, extrémité des cuisses intermédiaires et postérieures, tibias et tarses noirs; élytres brillantes, ponctuées, d'un beau bleu violacé. — Long. $8^1/_2$ à $9^1/_2$ mm.

Hab. Borneo mer.: Soengi Doeson (Müller).

Corps convexe, largement ovalaire. — Palpes testacés (sauf l'avant-dernier article), labre noir; front convexe, d'un noir de poix; vertex noir verdâtre, brillant, lisse, profondément impressionné à la naissance des antennes, marqué d'un fin sillon longitudinal; antennes filiformes, plus longues que la moitié du corps, entièrement d'un testacé pâle, excepté les trois premiers articles qui sont en partie rembrunis: 1er article renflé, 2d oblong, plus court, 3e et 5e sub-égaux, un peu plus courts que le 4e, les suivants diminuant graduellement jusqu'à l'extrémité. — Thorax transversal, $2^1/_2$ fois environ plus large que long, convexe, testacé, brillant, subémarginé, couvert de quelques points

épars, très-fins; bord antérieur échancré, le postérieur arrondi, ainsi que les latéraux; angles antérieurs arrondis, peu saillants, les postérieurs obtus; écusson en triangle curviligne, très-convexe, lisse, d'un noir brillant. — Elytres ovalaires, convexes, brillantes, d'un beau bleu violacé, légèrement rugueuses, couvertes d'une ponctuation fine et serrée très-distincte; rebord marginal large sous les épaules, se rétércissant brusquement en arrière de celles-ci pour rester très-étroit jusqu'au sommet; épipleures concaves, très-courtes, noires. — Dessous d'un noir de poix, sauf les quatre derniers segments de l'abdomen qui sont testacés; cuisses antérieures entièrement testacées, les postérieures en partie seulement, tibias et tarses noirs; crochets tarsiens bifides, d'un brun de poix.

Cette espèce se reconnait facilement à sa forme largement ovalaire, sa coloration générale, et la ponctuation bien marquée de ses élytres.

2. *Oïdes ornatipennis*, nov. spec.

Ovale allongé, convexe, testacé. — Tête, antennes (sauf la base du premier article et l'extrémité du dernier) et abdomen noirs; thorax, écusson, épipleures, poitrine et pattes (sauf l'extrémité des tibias qui est rembrunie) testacés. Elytres brillantes, ponctuées, d'un testacé jaunâtre sur le tiers antérieur, le restant étant noir sauf une tache arrondie de la couleur foncière près du sommet. — Long. $8^1/_4$ mm.

Hab. Iles Arou (v. Rosenberg).

var. a. *Pattes noires, sauf les trochanters et une petite tache à la base des cuisses.* — Long. 8 mm.

Hab. Nouvelle Guinée: Andai (v. Rosenberg).

Corps ovale-allongé, convexe, testacé. — Palpes labiaux testacés, les maxillaires d'un brun de poix avec l'extrémité du dernier article jaunâtre, labre brun rougeâtre, yeux noirs ou brunâtres; tête entièrement d'un noir brillant, lisse, avec quelques points autour des yeux, front con-

vexe, relevé entre les antennes, vertex fortement déprimé en arrière des antennes; celles-ci filiformes, de la moitié de la longueur du corps, noires (les premiers articles d'un brun de poix) avec la base du premier article et l'extrémité du dernier testacés. — Prothorax transversal, $2^1/_2$ fois aussi large que long, testacé, assez brillant, finement et à peine visiblement ponctué sur le disque, plus profondément vers les côtés; côtés antérieur et postérieur presque parallèles, les latéraux arrondis, fortement rétrécis en arrière, effaçant ainsi complètement les angles postérieurs, angles antérieurs obtus; écusson en triangle curviligne, testacé, lisse. — Elytres ovalaires, plus larges que le corselet, élargies au delà de leur milieu, puis graduellement rétrécies en arrière, finement rebordées, à surface brillante, convexe, finement et densément ponctuées, plus profondément vers les côtés; le tiers antérieur de chaque élytre est d'un testacé jaunâtre, les deux tiers postérieurs d'un noir brillant, sauf une tache grande, isolée, située près du sommet, qui est de la couleur foncière; épipleures testacées, assez longues, concaves. — Dessous testacé avec l'abdomen noir; pattes testacées avec l'extrémité des tibias rembrunie; crochets tarsiens bifides, d'un brun rougeâtre.

Cette espèce se reconnaît à première vue par la coloration de ses élytres; elle ne ressemble à aucune autre du même genre.

var. a. — Un exemplaire provenant d'Andai se distingue du type par ses pattes entièrement noires, excepté les trochanters et une petite tache à la base des cuisses, qui sont testacés. La couleur noire qui couvre les deux tiers postérieurs de chaque élytre resserre davantage la tache jaunâtre, qui est plus petite; la taille est également un peu moindre.

3. *Oïdes antennalis*, nov. spec.

Largement ovalaire, convexe, testacé. — Yeux, antennes (sauf les trois premiers articles), sur chaque élytre une bande

entière près de la suture, une seconde interrompue après le milieu et partant de l'épaule, les tibias et les tarses d'un noir de poix, corselet finement, élytres profondément ponctués. — Long. $10^1/_2$ à 12 mm.

Hab. Sumbawa (v. Lansberge).

Corps largement ovale, convexe, d'un testacé jaunâtre. — Palpes testacés, sauf le pénultième article qui est rembruni; mandibules noirâtres à l'extrémité; labre testacé; front largement convexe, vertex faiblement impressionné, ponctué, d'un testacé brillant; yeux noirs, peu convexes, petits, subovalaires; antennes de la moitié de la longueur du corps environ, robustes, ayant les trois premiers articles, le dessous du quatrième et l'extrémité du dernier jaunâtres, les autres d'un noir de poix. — Pronotum transversal, deux et demi fois aussi large que long, d'un testacé pâle, brillant, à surface très-inégale, déprimé latéralement, entièrement couvert d'une fine ponctuation; côté antérieur échancré, le postérieur fortement sinué, les latéraux élargis jusqu'au tiers antérieur, puis tombant droits vers la base; angles antérieurs saillants, arrondis, les postérieurs également arrondis et relevés; écusson grand, en triangle curviligne, tronqué au sommet, testacé, brillant, convexe, marqué de trois petits points enfoncés vers le sommet. — Elytres à peine plus larges que le corselet, ovalaires, assez fortement dilatées vers leur milieu, à rebord latéral médiocre; ayant les épaules saillantes; surface convexe, brillante, d'un testacé jaunâtre, couverte d'une ponctuation très-dense et très-forte; ornées chacune de deux bandes longitudinales; la première d'un noir de poix, médiocrement large, partant de près de l'écusson pour s'arrêter un peu avant le sommet, la seconde plus claire, plus étroite, interrompue vers le milieu s'étend de l'épaule jusque près du sommet de l'élytre. Epipleures à peine concaves, d'un testacé pâle, larges et courtes à leur naissance, brusquement rétrécies, se prolongeant presque planes et très-étroites jusqu'au sommet. — Dessous testacé, poitrine et

côtés de l'abdomen rembrunis, tibias et tarses d'un brun de poix; crochets tarsiens bifides.

Cette espèce se reconnait à sa coloration générale, à ses antennes courtes et robustes, à ses élytres fortement ponctuées, et à ses épipleures à peu près planes s'étendant sur presque tout le pourtour de l'élytre.

Dieghem, Mars 1884.
